

Engagements environnementaux NIEDAX

➤ Prendre en compte l'environnement dans la conception des produits

Fournir à nos clients toutes les informations pertinentes (composition, consommation, fin de vie...).
Réduire l'impact du produit sur l'environnement durant l'ensemble de son cycle de vie.

➤ Proposer à nos clients des solutions respectueuses de l'environnement

Développer des solutions innovantes pour aider nos clients à concevoir des installations consommant moins d'énergie, mieux gérées et plus respectueuses de l'environnement.

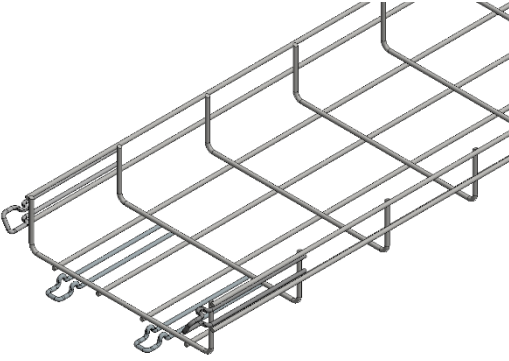
Description du produit

➤ Unité fonctionnelle

Supporter le câblage sur 1 mètre pendant une durée d'usage de 20 ans.
Le système de chemins de câbles, capable de supporter une charge de 32 kg par mètre pour une portée de 1.5 m, comporte le profilé, les accessoires de cheminement et de support représentatifs d'un usage standard.

➤ Description du système de référence

Le système présenté est composé de 103 m de chemins de câbles MTC H54 x L200, d'angles 90° pour changement de direction et d'angles 90° pour changement de niveau (réalisés à partir de chemin de câble MTC), 66 consoles de supportage, 144 kits U20 et 10 bornes de mise à la terre. L'impact environnemental de ce montage est ramené à 1m.

Fonction	Chemin de câbles MTC H54 x L200
Produit de référence	 Ref 712090

➤ Références couvertes par ce profil environnemental produit

Les impacts environnementaux des produits de référence sont représentatifs des références couvertes par ce PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène. Un coefficient est à appliquer pour déterminer l'impact des différentes références. Ce coefficient se trouve en dernière page de ce document.

Références commerciales GC	712014 – 712021 – 712038 – 712045 – 712052 – 712069 – 712076 – 712083 – 712090 – 712113 712120 – 712137 – 712144 – 712151 – 712168 – 712175 – 712182 – 712199 – 712212 – 712229
----------------------------	--

Matériaux constituant le produit

- Ces produits ne contiennent pas de substances interdites par les réglementations en vigueur lors de leur mise sur le marché.
- **Masse totale des produits de référence** : 1.564 kg (emballages unitaires compris)

Plastiques			Métaux			Autres		
Désignation	kg	%	Désignation	kg	%	Désignation	kg	%
Plastique PET	0,00012	0,01%	Acier	1,5106	96,58%	Carton	0,00466	0,30%
						Bois	0,04865	3,11%
Masse totale du produit de référence:						1,564 kg		

Fabrication

- Ces produits sont fabriqués au sein des sites de production du Groupe Niedax détenant la certification environnementale ISO 14001 conception et fabrication.

Distribution

➤ Scénario de transport

- En moyenne ce produit parcourt 505 km par transport routier pour parvenir de notre site de fabrication au client.

➤ Conception des emballages

- Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur
- Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage
- Décret français d'application : 98-638.

➤ Potentiels de valorisation des emballages en fin de vie

- L'emballage de 0.05333 kg est composé de : 91.06% de Bois, 8.71% de carton et 0.23% de plastique
- Potentiel de recyclage : 8.94% en masse de l'emballage
- Potentiel de valorisation énergétique : 91.06% en masse de l'emballage

Installation

➤ Scénario d'installation

- Les déchets générés au cours de l'installation sont recyclés (métal, bois, feuilard et carton).

Utilisation

➤ Consommable

- Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce produit.

➤ Entretien et maintenance

- Sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit.

Fin de vie

Comme précisé dans le PCR, la fin de vie est prise en compte par l'intermédiaire d'un transport sur une distance de 100 km du produit vers un site de traitement.

➤ Déchets dangereux contenus dans le produit

Ce produit ne contient aucun déchet dangereux.

➤ Déchets non dangereux contenus dans le produit

Ce produit contient 1.564 kg de déchets non dangereux (métaux, autres).

➤ Potentiel de recyclage

Le potentiel de recyclage d'un produit correspond au pourcentage de matière pouvant être recyclé par les techniques actuelles existantes. Il ne tient pas compte de l'existence ou non des filières de recyclages qui sont très dépendantes de la situation locale.

Ce produit contient 100% en masse de matière pouvant être potentiellement recyclé. (Hors emballage):

· Matériaux métalliques : 100 %

➤ Potentiel de valorisation énergétique

La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité par exemple. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.

L'emballage de ce produit contient 91.06% de bois, cela représente la masse du produit pouvant être valorisé avec récupération d'énergie.

Impacts environnementaux

➤ Méthodologie

Les impacts environnementaux du produit de référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène.

L'évaluation des impacts environnementaux du produit de référence porte sur les étapes du cycle de vie suivantes : matières premières, fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie.

Les hypothèses de modélisation sont :

· Ce produit ne dissipe aucune puissance pour une utilisation de 100%.

· Durée de vie : 20 ans (*)

· La prise en compte de l'emballage

· La prise en compte de la phase fin de vie

Nom	Unité	Somme	A1-A3	A4	A5	B1-B7	C1-C4	D - Benefits and
			Manufacturing	Distribution	Installation	Use	End of life	loads beyond the
								system boundaries
Changement climatique	kg CO2 eq.	5,59E+00	4,60E+00	5,07E-02	2,27E-01	0,00E+00	7,13E-01	4,00E+00
Changement climatique - Biogénique	kg CO2 eq.	2,13E-02	-6,76E-02	2,08E-07	8,25E-02	0,00E+00	6,42E-03	1,09E-02
Changement climatique-Fossile	kg CO2 eq.	5,57E+00	4,67E+00	5,07E-02	1,44E-01	0,00E+00	7,07E-01	3,98E+00
Changement climatique-Utilisation des terres et changement d'affectation des terres	kg CO2 eq.	4,80E-07	3,54E-07	7,67E-08	2,40E-08	0,00E+00	2,52E-08	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq.	1,46E-07	6,39E-08	6,15E-10	3,46E-09	0,00E+00	7,79E-08	-3,53E-10
Acidification	mol H+ eq.	1,48E-02	9,09E-03	8,01E-05	4,13E-04	0,00E+00	5,26E-03	1,16E-02
Eutrophisation d'eau douce	kg P eq.	3,29E-04	3,20E-04	1,90E-07	7,98E-06	0,00E+00	1,21E-06	3,39E-07
Eutrophisation marine	kg N eq.	4,18E-03	2,75E-03	1,45E-05	9,39E-05	0,00E+00	1,31E-03	1,87E-03
Eutrophisation terrestre	mol N eq.	3,83E-02	1,99E-02	1,59E-04	7,79E-04	0,00E+00	1,75E-02	2,04E-02
Formation photochimique de l'ozone santé humaine	kg NMVOC eq.	1,04E-02	6,43E-03	5,15E-05	2,24E-04	0,00E+00	3,72E-03	7,02E-03
Utilisation des ressources, minéraux et métaux	kg SB eq.	1,43E-05	1,42E-05	1,81E-08	2,47E-08	0,00E+00	1,04E-07	1,22E-07
Utilisation des ressources, fossiles	MJ	1,39E+02	1,23E+02	9,01E-01	2,22E+00	0,00E+00	1,29E+01	1,28E+02
Utilisation de l'eau	m3 eq.	9,73E-01	8,50E-01	1,83E-03	2,22E-02	0,00E+00	9,84E-02	9,03E-01
Énergie primaire renouvelable utilisée comme énergie	MJ	5,84E+00	4,62E+00	2,84E-03	2,20E-01	0,00E+00	9,94E-01	-1,24E-01
Énergie primaire renouvelable utilisée comme matière première	MJ	1,12E+00	1,12E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Total de l'énergie primaire renouvelable	MJ	6,96E+00	5,74E+00	2,84E-03	2,20E-01	0,00E+00	9,94E-01	-1,24E-01
Énergie primaire non renouvelable utilisée comme énergie	MJ	1,39E+02	1,23E+02	9,01E-01	2,22E+00	0,00E+00	1,29E+01	1,28E+02
Énergie primaire non renouvelable utilisée comme matière première	MJ	2,81E-02	2,81E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Total de l'énergie primaire non renouvelable	MJ	1,39E+02	1,23E+02	9,01E-01	2,22E+00	0,00E+00	1,29E+01	1,28E+02
Utilisation de matériaux secondaires	kg	1,32E+00	1,29E+00	0,00E+00	3,75E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation net d'eau douce	m3	2,49E-02	2,19E-02	4,25E-05	6,35E-04	0,00E+00	2,28E-03	2,10E-02
Déchets dangereux éliminés	kg	1,54E+00	2,09E-01	2,12E-04	9,71E-03	0,00E+00	1,32E+00	-1,75E-04
Déchets non dangereux éliminés	kg	3,40E+00	3,17E+00	4,71E-03	1,18E-01	0,00E+00	1,05E-01	-3,18E-03
Déchets radioactifs éliminés	kg	1,81E-04	1,27E-04	3,73E-06	5,30E-06	0,00E+00	4,45E-05	-1,50E-06
Composants pour la réutilisation	kg	7,86E-04	7,86E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux à recycler	kg	8,10E-02	3,98E-02	0,00E+00	4,12E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux pour la valorisation énergétique	kg	1,54E-02	0,00E+00	0,00E+00	1,54E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie exportée	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Teneur en carbone biogénique - Produit	kg de C	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Teneur en carbone biogénique - Emballage	kg de C	0,00E+00	-2,00E-02	0,00E+00	2,00E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

L'analyse de cycle de vie est conforme aux Règles spécifiques aux Solutions de Management des câbles Version 1.1, disponible sur le site www.pep-ecopassport.org

Modélisation réalisée avec le logiciel EIME Server V6.3.0.1-4 & database CODDE-2025-04

(*) Durée d'usage considérée lors de l'évaluation des impacts environnementaux. Cette durée d'usage est distincte de la durée de vie anticipée du produit et ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. C'est l'expression quantifiée d'une unité de service rendue.

Coefficient de détermination des impacts environnementaux des autres références du même produit

Afin de couvrir l'ensemble de notre gamme dalle MTC, des coefficients multiplicateurs des résultats obtenus pour la dalle MTC 54 x 200 seront appliqués au tableau récapitulatif des 11 indicateurs d'impact environnementaux situé ci-dessus.

Pour la règle d'extrapolation permettant d'estimer les impacts environnementaux de chaque référence, conformément au PSR003 (règles spécifiques aux solutions de cheminement de câbles) il a été défini que l'impact de chaque référence est proportionnel à leur masse.

Exemple : Dalle MTC 54 x 200 = 3.57kg Dalle MTC 54 x 300 = 6.93kg

Coefficient = $6.30 / 3.24 = 1.94$

Largeur	50	100	150	200	300	400	500	600
Coefficients H30	0.38	0.51	0.65	0.78	1.05	X	X	X
Coefficients H54	0.60	0.73	0.87	1	1.94	2.66	3.12	3.59
Coefficients H105	X	1	1.13	1.94	2.66	3.12	3.59	4.06

N° enregistrement : NDAX-00050-V02.01-FR	Règles de rédaction : « PCR-ed4-FR-2021 09 06 » complété par le « PSR-0003-ed2.1-FR-2023_12_08 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH03	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 06-2025	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006	
Interne : ☐	Externe : ☒
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 : 2016	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de type III »	

